

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU JURA
ARRONDISSEMENT DE LONS LE SAUNIER
CANTON D'ARBOIS

COMMUNE DE LA CHATELAINE

GRANDE RUE- 39600

Tél. et Fax : 03.84.37.48.34

e-mail : mairie-la-chatelaine@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2014

L'an deux mille quatorze, le trois octobre, à 20h 00, le conseil municipal de la commune de La Châtelaine, régulièrement convoqué à la date du vingt-neuf septembre deux mille quatorze, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain MURCIER, maire.

Présents : M. MURCIER Alain, Maire,
M. BRENIAUX Romuald, Mme VALLEUR Marie Colette,
M. SOUDIER Jean-Gabriel, adjoints,
Mme GERRIET Pascale, M. LOUBOUTIN Laurent, TERRIER Cyril,
M. TRULLARD Yvan

Absents excusés : Mme GUILLOT Raymonde, Mme GUYON Gabrielle,
Mme DUGOIS Claudine

Secrétaire de séance : Mme GERRIET Pascale

Ordre du jour :

- 1 – Accueil de Mme CHESNAIS Lucile du Pudding Théâtre
- 2 – Château d'Artois
- 3 – Locations logements
- 4 – Révision bail grotte des Planches
- 5 – Relais d'accueil et de services
- 6 – ONF / affouages
- 7 – Rapport annuel du SIDEC
- 8 – Ventes de terrains
- 8 – Demandes de subventions
- 10 – Questions diverses

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

Le maire demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Décision Budgétaire Modificative N°2

Cette demande est acceptée à l'unanimité.

1 – Accueil de Mme CHESNAIS Lucile du pudding Théâtre

Mme CHESNAIS présente le projet de développement culturel « Cabaret des Locales » du Pudding Théâtre (association basée à l'ancienne cartonnerie de Mesnay), qui propose à toutes les communes du Canton, une animation faisant intervenir les gens du village. Le temps de rencontre avec les habitants serait d'une semaine avec une restitution par un spectacle final durant le week-end.

Le coût pour chaque commune est ramené à 500 € grâce à une participation de la Communauté de communes (500 € par commune organisatrice).

Le conseil décide à l'unanimité de retenir cette animation qui pourrait avoir lieu la deuxième quinzaine de janvier 2015.

2 – Château d'Artois

- Travaux :

Monsieur le Maire fait le point sur l'avancement des projets de réfection des toilettes dans la grande salle et de l'agrandissement de l'office côté plonge.

Le conseil valide à l'unanimité l'avenant du maître d'ouvrage d'un montant de 2 220 € TTC pour réaliser un relevé topographique.

Il valide également le montant estimatif des travaux de réfection des toilettes s'élevant à 13 176,32 € TTC.

Une réunion de la commission des travaux se réunira mardi 14 octobre à 18 heures 30.

- Incendie à l'hôtel Séquoia :

Le Maire prendra un arrêté d'ouverture provisoire de la partie gauche de l'hôtel (non touché par l'incendie) sous réserve du respect des recommandations formulées par le SDIS au propriétaire.

- Achat de matériel :

Le conseil décide à l'unanimité d'acheter à M. BURGAT Daniel les chaises, tables, lustres lave-vaisselle et chauffe plat présents dans la partie haute du château pour un montant de 4 500 € TTC.

3 – Locations logements

Les locataires du presbytère : Mme Maud BENARD et M. Nicolas CETRE demandent à rester une semaine de plus dans le logement. Cette demande est acceptée à l'unanimité par les membres du conseil.

Suite au dépôt d'une annonce sur le site du « bon coin », une seule personne est intéressée par ce logement. Le conseil décide de mettre à nouveau l'annonce en tête de liste et de se prononcer au prochain conseil.

Après étude des devis, le conseil décide de faire réaliser les diagnostics obligatoires à la location pour les 2 logements du presbytère par l'entreprise Verex d'Equévillon, pour un montant de 518,50 €

L'entreprise Totalgaz viendra poser des compteurs de gaz individuels dans les logements du presbytère, mardi 7 octobre prochain.

10 –Demandes de subventions

Le conseil décide de ne pas donner suite à la demande de subvention de La Ligue contre le Cancer.

11 – Questions diverses

A l'occasion du centenaire de la Grande Guerre, mme GERRIET Pascale propose d'associer les enfants à la cérémonie du 11 novembre prochain par la lecture de textes.

Le Centre de Réadaptation Cardiologique et Pneumologique de La Grange-sur-le-Mont ainsi que le Centre hospitalier d'Arbois remercient la municipalité pour la subvention de 150 € accordée pour leur projet de prise en charge des anciens patients.

Le prochain conseil municipal est fixé au vendredi 17 octobre à 20h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 00.

Le Maire

La secrétaire de séance

Alain MURCIER

Pascale GERRIET